

# MORCEM<sup>®</sup> THERM GRILLAGE BLANC



Le grillage Morcem<sup>®</sup> Therm est composé de fils en fibre de verre, enveloppés dans une résine les protégeant de l'attaque des alcalis de mortiers en ciment.

## DESCRIPTION

Grillage Blanc composé de fils à double torsion, essentiel pour le renforcement du revêtement MORCEM<sup>®</sup> Therm.

Recommandé pour l'application des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur de type MORCEM<sup>®</sup> Therm.

Ce produit apporte au système une plus grande résistance et stabilité et évite l'apparition de fissures générées par des différences de température ou mouvements des panneaux d'isolation.

## CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Application facile.
- Résistance au feu.
- Résistance à la fissuration.
- Excellente résistance à la traction.
- Bonne flexibilité.
- Meilleure résistance aux chocs.

## MODE D'EMPLOI

Appliquer en mode « sandwich », c'est-à-dire :

- Appliquer une première couche de mortier Morcem<sup>®</sup> Therm sur le support.
- Placer le grillage de sorte que celui-ci reste légèrement imprégné.
- Appliquer une deuxième couche de mortier Morcem<sup>®</sup> Therm, de sorte que le grillage soit complètement recouvert.

## PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

La manipulation de ce produit n'exige pas de soins particuliers bien qu'il puisse provoquer une irritation des peaux plus sensibles. Dans ce cas, laver abondamment à l'eau froide et au savon.

## PRÉSENTATION

Rouleaux de 1m x 50 m.

Stockage dans un endroit sec, protégé de l'exposition au soleil et en position verticale.

## DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats obtenus en laboratoire dans des conditions standard)

Composition	100 % fibre de verre
Dimensions de maille	5 x 4 mm (±10 %)
Poids de la maille	160 g/m <sup>2</sup> (±10 %)
Résistance à la traction	36,6 N/mm (±5 %)



# ISOLATION

## MORCEM® THERM GRILLAGE BLANC

Élongation avant rupture	2,9 % (±1)
Épaisseur	0,60 mm
Résistance chimique	Bonne résistance aux alcalis

### NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.